

Le FCPE AE Actions Responsables est le fonds nourricier du fonds AE Euro Responsable (fonds Maître). Le fonds Maître sera investi sur des valeurs sélectionnées suivant des critères ESG définis par AGRICA Epargne dans les marchés actions zone Euro. Le FCPE (fonds nourricier) a pour objectif de surperformer, sur une période de placement recommandée de 5 ans minimum et après prise en compte des frais courants, son indice de référence: le MSCI EMU NR.

Ce fonds respecte l'Article 8. A ce titre, c'est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement européen 2019/2088 (Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)).

## L'Equipe de Gestion

**Yann CARRE** Responsable Multigestion  
**Alexis BOUNIF** Gérant Multigestion  
**Mousbahou TAHIR** Assistant Gérant

## Profil de Risque SRI \*



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

\* Indicateur de risque (SRI) :

L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas « sans risque ».

## Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A)	33,44
Actif net portefeuille (EUR)	5 361 761,55

**Date de création** 2 nov. 2021

**Forme juridique** Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

**Code AMF** 990000129949

**Devise** EUR

**Classification SFDR** Article 8

**Classification AMF** Actions de pays de la zone euro

**Durée de placement recommandée** 5 ans minimum

**Périodicité** Hebdomadaire

**Frais de gestion maximum** 0,50%

**Frais de gestion indirects maximum** 1,20%

## Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité	15,25%
Volatilité indice	16,37%
Alpha de Jensen	-6,91%
Tracking error	3,77%
Ratio de Sharpe	-0,06
Ratio d'information	-2,00
Beta (fonds de fonds)	98,60%

## Performances nettes de frais 29/04/2025 (source: AGRICA Epargne)

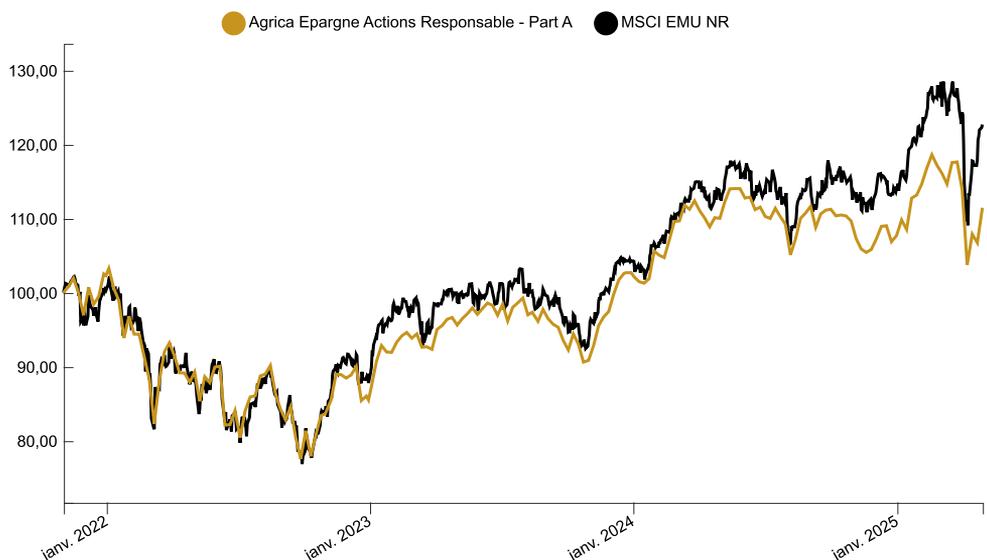
Performances	1 mois	YTD	1 an	Création
Part A	-5,25%	3,49%	1,30%	11,45%
MSCI EMU NR	-3,83%	7,46%	8,81%	22,68%
Écart	-1,42%	-3,97%	-7,51%	-11,23%

## Historique des performances annuelles nettes de frais (source: AGRICA Epargne)

Performances	2024	2023	2022
Part A	4,87%	20,11%	-16,43%
MSCI EMU NR	9,49%	18,78%	-12,47%

Disclaimer : Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

## Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICA Epargne)



Indice de Référence Actions Responsables : MSCI EMU NR

## Commentaire de gestion

**Les marchés**

L'annonce le 2 avril par D. Trump de droits de douane « réciproques » à des niveaux largement supérieurs aux attentes a déclenché une panique sur les marchés financiers. Ensuite, le report de 90 jours ainsi que des négociations commerciales engagées avec plusieurs pays ont laissé penser que la guerre tarifaire entrerait dans une phase de désescalade, entraînant un rebond des marchés en fin de mois. Finalement, dans un contexte d'extrême volatilité, le MSCI EMU enregistre une performance de -3,83 % entre le 25 mars 2025 et le 29 avril 2025 et de +7,46% depuis le début de l'année.

Malgré ce répit, le niveau d'incertitude reste élevé et les dommages sur l'économie réelle causés par ces annonces frénétiques restent difficiles à évaluer à ce stade. Les perturbations dans le commerce mondial sont déjà visibles puisque la croissance du PIB américain est négative au 1er trimestre pour la 1ère fois depuis 3 ans (-0,3% en rythme annualisé). Cette contraction s'explique en grande partie par la très forte augmentation du déficit commercial en amont de l'entrée en vigueur des droits de douane et dans une moindre mesure par un ralentissement de la consommation des ménages (plus faible rythme de progression depuis deux ans).

Le mois d'avril a également été rythmé par les publications de résultats des entreprises pour le 1er trimestre qui dans l'ensemble, se sont avérées plutôt rassurantes malgré l'incertitude ambiante. La forte dépréciation du dollar va peser sur la croissance et les marges des entreprises les plus globales mais les prévisions pour l'ensemble de l'exercice ne sont pas à ce stade, fortement remises en question.

Dans ce contexte volatil, les secteurs défensifs et peu sensibles aux risques tarifaires ont tiré leur épingle du jeu, à l'image de la consommation de base (+5,7%) et des services aux collectivités (+5,7%). A l'inverse, le secteur de l'énergie (-13,1%) a pâti du recul du prix du pétrole alors que la consommation discrétionnaire (-3,9%) est particulièrement exposée au

risque de guerre commerciale. Depuis le début de l'année, le secteur financier maintient un niveau de surperformance impressionnant et s'adjuge une performance de +24,4% sur la période.

**Les commentaires du gérant du fonds maître AE Euro Responsable**

Le repli du fond Agrica Epargne Euro Responsable sur le mois par rapport à son indice de référence est lié à un effet sélection négatif dans la santé et l'industrie alors que l'effet allocation est positif grâce à l'absence de positions sur l'énergie, une sous-pondération de la consommation discrétionnaire et une surpondération des services aux collectivités. Les principaux détracteurs sont EssilorLuxottica (-4,8%), AstraZeneca (-6,3%) et Dassault Systèmes (-6,0%). La poche industrielle a quant à elle, pâti de l'absence en portefeuille de Siemens Energy (+25,5%) et de Rheinmettal (+16,6%). A l'inverse, les principaux contributeurs sont Iberdrola (+6,4%) qui bénéficie de son statut défensif, Spie (+9,4%), qui profite de ses positions importantes sur le marché de la transition énergétique en Allemagne et Saint-Gobain (+4,1%) qui a publié un 1er trimestre rassurant tant sur les volumes que sur les perspectives de rentabilité pour 2025.

Le portefeuille termine le mois avec un score ESG supérieur de 2.9 points à celui de son indice de référence. L'exposition du portefeuille aux thèmes de la santé et de l'environnement représente 63%, et 56% du portefeuille est investi sur des entreprises offrant une contribution positive aux Objectifs de Développement Durable.

**Les performances du fonds nourricier, AE Actions Responsables (Part A)**

AGRICA Epargne Actions Responsables réalise une performance de -5,25 % entre le 25 mars et le 29 avril contre -3,83% pour son indice de référence.

Composition du portefeuille (source: AGRICA Epargne)

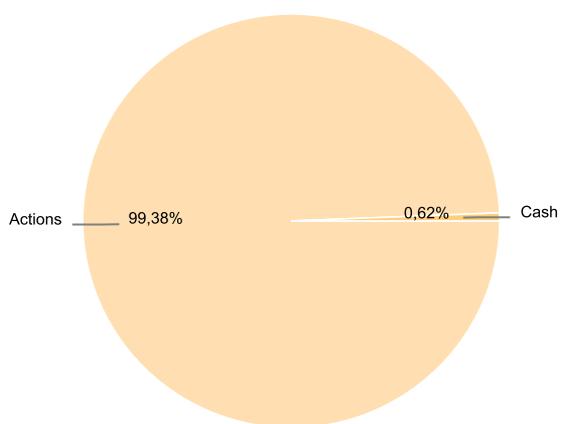
Nombre de lignes

2

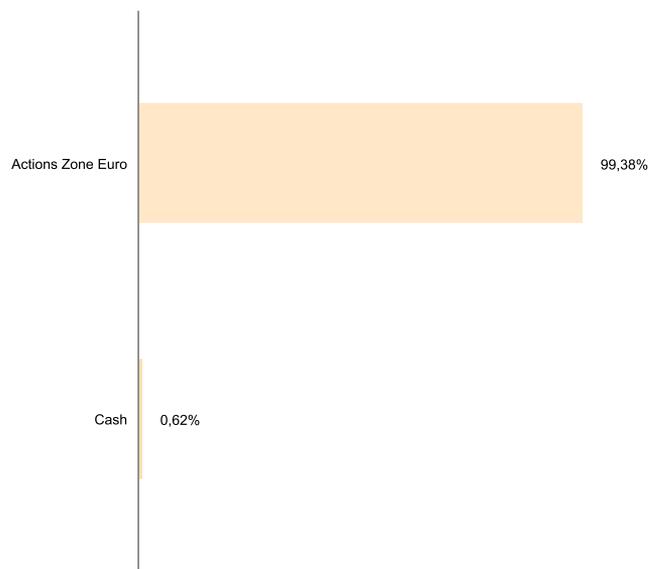
10 Principales lignes (poids en % de l'AN)

AE EURO RESPONSABLE	Actions Zone Euro	99,38
SOLDE ESPECE EUR	Cash	0,62

Allocation d'actifs



Repartition géographique





**AGRICA ÉPARGNE** • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA

21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00

RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Document non contractuel à caractère commercial.

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clés (DIC). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 29/04/2025.